Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SDREA Île-de-France
AVIS DE PUBLICITE

Date de publication : **19 janvier 2017**

Date du retrait de publication : **20 février 2017**

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Le demandeur est : EARL LES MARRONNIERS / M. Bruno ECORCHEVELLE

Les surfaces concernées sont les suivantes :

Commune	Parcelle	Surface (ha)	Propriétaire
FLEXANVILLE	B28	0,8600	Alain ECORCHEVELLE
FLEXANVILLE	B29	2,7550	Alain ECORCHEVELLE
FLEXANVILLE	D1	1,1420	Alain ECORCHEVELLE

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la Direction départementale des territoires des Yvelines, au plus tard le **20 février 2017** Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Passée cette date, les demandes déposées ne seront plus prises en considération.

CONTACT D.D.T :
Direction départementale des Territoires des Yvelines
Service Économie Agricole
Mme Catherine BROUSSE-PREVOST
35 rue de Noailles
BP 1115
78011 Versailles Cedex
Tél : 01 30 84 33 76
Courriel : ddt-sea-structures@developpement-durable@yvelines.gouv.fr